



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**
-----Exercice : 29
Présents : 17
Absents : 12

L'An Deux Mille Vingt Trois, le dix-sept mai dans la salle Caravane Monde à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 10 mai 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28
Abstention :
Contre :

Présents : MM Bayle, Buard, Faure-Pinault, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusés : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Boukal (Pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Chabaud (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Jouve), Mme Diatta (pouvoir à Mme Heyndrickx), M. Galiana (pouvoir à M. Peverelli), Mme Keskin (pouvoir à Mme Segueni), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Valla (pouvoir à M. Michel), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Absente : Mme Gaillard.

Secrétaire : Mme Garreaud

-----**Objet : Questions Financières Diverses**

Le Conseil Municipal,
Après Avoir Délibéré,

DÉCIDE le remboursement de 36 € à Monsieur Bernard Cheynis, adjoint technique principal 1^{ère} classe, correspondant à la visite médicale de validation du permis poids-lourd.

ACCEPTTE le remboursement Allianz de 532,32 € à la suite du sinistre du 06 juin 2022 et de 503,80€ suite au sinistre du 13 juillet 2022.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Le Secrétaire de séance,

Sonia GARREAUD